

Assemblée Générale ordinaire 2026

Convocation des clubs de la Ligue

Les représentants élus des clubs de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée, sont invités à l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire qui aura lieu :

Samedi 27 juin 2026

14h00 pointage - 14h30 début de l'Assemblée Générale

Complexe Sportif des Ribandeaux - 145 rue des Ribandeaux - 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Important : Tous les Clubs de la Ligue doivent être présents, ou en cas d'empêchement, représentés par un licencié de leur département détenteur d'un pouvoir. Le représentant d'une association peut en représenter 6 au maximum, dont la sienne.

Sous peine d'invalidité, le pouvoir ou procuration doit obligatoirement être daté, mentionner les noms, prénoms, qualité du délégué et du délégué, et signé de ces deux personnes.

Les clubs absents et non représentés sont pénalisés selon leur niveau ci-après :

- | | |
|---|----------|
| • Clubs Nationaux, Régionaux et tous clubs récompensés | 200,00 € |
| • Clubs Départementaux de 1 ^{er} niveau | 100,00 € |
| • Clubs Départementaux du Comité organisateur (85) de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} niveau et au-dessous | 30,00 € |

Tout club non à jour de ses cotisations, factures ou amendes, ne pourra se réengager en championnat. La Ligue se réserve le droit de demander aux Comités la suspension de la ré-affiliation de l'association.

Ordre du jour :

1. Mot d'accueil du Président du club organisateur et de la municipalité
2. Approbation PV de l'Assemblée Générale du 28 juin 2025 à Sillé-le-Guillaume (72)
3. Allocution du Président
4. Rapport moral de la Secrétaire générale adjointe
5. Présentation des candidats et vote des postes complémentaires au Conseil de Ligue
6. Présentation des avancées du projet d'Olympiade
7. Rapport d'activité des différents Pôles : Pôle Technique, Pôle Sportif, Pôle Arbitrage, Pôle Développement, Pôle Responsabilité Sociétale des Organisations
8. Présentation du compte de résultats et bilan arrêtés au 31 décembre 2025
9. Rapport des vérificateurs aux comptes
10. Approbation du compte de résultats et bilan 2025
11. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2027
12. Présentation des candidats et vote du poste complémentaire de vérificateur aux comptes
13. Résultat du vote sur les postes complémentaires
14. Information sur les vœux reçus au plus tard le 19 juin 2026
15. Remise des récompenses
16. Allocution des personnalités

Le Mag Bilan (rapport d'activités) distribué au pointage et les documents annexes sont disponibles sur le site de la Ligue, www.tennisdetablepaysdelaloire.org, rubrique Administratif > Assemblée générale.

Le Secrétaire général,
Jean-Pierre SOULISSE



Le Président,
Jean-René CHEVALIER

